

COMMUNE DE SERMESSE
Réunion du Conseil Municipal
Installation du Conseil Municipal
Election du Maire et des Adjointes

PROCES VERBAL

Séance du 20 Mars 2026

Convocation en date du 16/03/2026

Date de l’affichage : 16/03/2026

La séance a été ouverte sous la présidence de M Alain LEGROS Maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal installés, dans leur fonction

Présents : Elodie BAILLARD, Emmanuel BARRAUT, Laetitia BARRAUT, Daniel CHAREYRE, Béatrice CHAUVEL, Sylvain LANDO, Audrey MARIN, Pascaline PERNOT, Cyril PETIOT, Christophe ROSIER

Absents excusés : néant

Secrétaire de séance : Audrey MARIN

ORDRE DU JOUR

1/ Approbation du Procès-Verbal du 12 mars 2026

2/ Election du Maire

3/ Fixation du nombre d’adjoints

4/ Election des adjoints

5/ Lecture de la Charte de l’Elu Local

1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 12 MARS 2026

Pour garantir la continuité administrative, les nouveaux élus sont invités à approuver le dernier procès-verbal transmis par leurs prédécesseurs

Sans observations particulières, les élus prennent acte du document

2/ Election du Maire

Un appel à candidature est fait : Pascaline PERNOT se propose à la fonction de Maire

Après dépouillement, Pascaline PERNOT obtient 10 voix sur 10 ; elle est proclamée Maire

3/ Fixation du nombre d’adjoints

Il est rappelé qu’en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour de 2 adjoints. Au vu des éléments, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le maintien du nombre d’adjoints

Ont voté POUR : Elodie BAILLARD, Emmanuel BARRAUT, Laetitia BARRAUT, Daniel CHAREYRE, Béatrice CHAUVEL, Sylvain LANDO, Audrey MARIN, Pascaline PERNOT, Cyril PETIOT, Christophe ROSIER

Ont voté CONTRE : néant

Se sont abstenus : néant

Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal fixe à 2 le nombre des adjoints au Maire de la commune

4/ Election des adjoints

Un appel à candidature est fait : Cyril PETIOT et Béatrice CHAUVEL se proposent respectivement aux fonctions de 1^{er} et 2^{ème} adjoint

Après dépouillement, Cyril PETIOT est nommé aux fonctions de 1^{er} adjoint et Beatrice CHAUVEL à celles de 2^{ème} adjoint avec 9 voix sur 10

Un arrêté nominatif sera pris par le Maire

5/ Lecture de la Charte de l'Elu Local

Un exemplaire est remis à chacun des membres du Conseil Municipal pour lecture

Séance levée à 20h30

Le secrétaire de séance
Audrey MARIN

Le Maire,
Pascaline PERNOT

Sont annexés au présent PV, le PV de l'élection du Maire et des Adjoints ainsi que le tableau du Conseil Municipal